



Communiqué de presse

**RFF, l'EPAD, l'EPASA et l'EPAMSA
signent le protocole relatif aux études de mise en œuvre
d'EOLE à l'Ouest**

La Défense, le 27 janvier 2010

Réseau Ferré de France (RFF), l'Établissement Public d'Aménagement de la Défense (EPAD), l'Établissement Public d'Aménagement Seine-Arche (EPASA) et l'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) signent ce jour un protocole de partenariat pour accompagner le prolongement du RER E (EOLE) à l'Ouest jusqu'à Mantes-la-Jolie via La Défense et Nanterre.

Le prolongement du RER E, qui a fait l'objet, le 18 décembre 2009, d'une saisine conjointe de la Commission nationale du débat public, par Réseau Ferré de France et par le STIF, autorité organisatrice des transports en Île-de-France, concerne notamment deux territoires ayant des projets d'aménagement structurants : La Défense et Nanterre d'une part et Seine Aval d'autre part.

Le protocole de partenariat vise à renforcer la coopération des signataires, en vue d'assurer la cohérence des projets respectifs de prolongement du RER E et d'aménagement urbain, notamment dans l'exercice de leurs maîtrises d'ouvrage respectives. Il se situe ainsi dans une perspective de développement économique durable de ces territoires. À ce titre, cette coopération et ce protocole ont vocation à être élargis à d'autres partenaires locaux, régionaux et nationaux.

Les trois aménageurs publics et Réseau Ferré de France collaboreront en particulier sur les thèmes suivants :

- les perspectives de développement urbain des quartiers de La Défense et de Seine-Arche, en particulier des Groues ;
- les besoins d'organisation des flux, en lien notamment avec les aménagements urbains actuels ou envisageables autour des futures gares EOLE à la Défense et à la Folie ;
- l'insertion urbaine du « saut de mouton » au niveau du pont de Rouen à Nanterre ;
- les perspectives de développement résidentiel et économique de Seine Aval, avec les offres supplémentaires de transport vers La Défense le plus rapidement possible.

Ils veilleront également, dans la ligne des orientations fixées par le Président de la République dans son discours du 29 avril 2009 sur le projet du Grand Paris, à assurer la cohérence du projet EOLE avec les autres projets en cours concernant ces mêmes territoires, notamment le futur métro automatique rapide, la liaison Seine Aval – La Défense et le plan de mobilisation des transports mis en œuvre par la région Île-de-France.

Cet accord n'est pas exclusif d'autres formes de collaboration opérationnelle. Ainsi, RFF organise avec la SNCF la mise en place d'un plateau commun de maîtrise d'ouvrage, conformément aux orientations prises lors du dernier comité de pilotage EOLE en octobre 2009.

Contacts presse :

RFF : Sarah de Haro – 01 53 94 92 70 ; sarah.deharo@rff.fr

EPAMSA/Opération d'Intérêt National Seine Aval : Véronique Drouet - 01 39 29 21 25 ; v.drouet@epamsa.fr

EPAD / EPASA : Dominique Boré / Mélanie Pinjon : 01 41 45 58 11 ; dbore@epaladefense.fr ; mpinjon@epaladefense.fr

A propos de l'EPAMSA : L'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) est en charge du pilotage de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval. Cette OIN réunit l'État, le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil général des Yvelines, les 51 communes et 5 intercommunalités de Seine Aval. Ce territoire de l'Ouest parisien

est un mélange rare voire unique de ville et de nature, à même de conforter la Défense en lui offrant une base arrière économique et résidentielle à seulement une demi-heure de trajet.

Les enjeux forts du projet sont :

- Le développement économique et l'augmentation de 20 % du taux d'emploi,*
- Le logement avec un objectif de 2 500 logements neufs par an à horizon 2010,*
- L'amélioration du réseau de transports,*
- La mise en valeur de l'environnement.*

L'EPAMSA est également en charge du pilotage des programmes de renouvellement urbain à Chanteloup-les-Vignes et dans le Mantois.

A propos de l'EPAD et de l'EPASA : Vitrine du dynamisme économique de la France, La Défense conforte son statut de premier quartier d'affaires européen avec la mise en œuvre du plan de renouveau et le rapprochement des Établissements Publics d'Aménagement de la Défense et de Seine Arche, le tout permettant d'élaborer un projet de développement urbain de la Seine à la Seine.

D'ici à 2020, La Défense sera dotée des standards internationaux du développement durable grâce à la démolition-reconstruction des tours les plus anciennes, la mise en chantier de nouvelles tours emblématiques, la requalification du boulevard circulaire en boulevard urbain, le renforcement de la desserte en transports en commun et la construction 100 000 m² de logements .